

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

CD VILLENAUXE LA GRANDE

Le: 05 MAI 2026

Trop, c'est trop: un collègue agressé, des failles connues ignorées

Le bureau local **SPS-CEA** a été informé de l'agression d'une violence inacceptable subie ce matin à 7h00 par l'un de nos collègues.

Lors de l'ouverture de la cellule EQD006, le détenu L a commis un **acte ignoble en projetant un gant de toilette rempli d'excréments au visage de l'agent.**

Ce n'est pas un simple incident :

C'est une agression dégradante, une atteinte à la dignité physique et morale qu'aucun personnel ne devrait subir dans l'exercice de ses fonctions.

Comment en est-on arrivé là ? Par une négligence grave de notre administration.

Ce détenu a exploité une faille de sécurité connue et dénoncée depuis des années, le passage possible du bras à travers une zone de grillage manquante au niveau du SAS.

- Rien n'a été fait,
- Rien n'a été corrigé,
- Et pendant ce temps, les agents continuent d'être exposés.

Plus grave encore : ce détenu, au profil particulièrement violent, bloque le quartier disciplinaire depuis le 30 mars 2026 suite à un refus d'obtempérer.

La direction savait également qu'un transfert était imminent, malgré cela, aucune gestion équipée n'a été mise en place.

Cette absence de décision a directement exposé notre collègue à une agression prévisible.

Dans le même temps, la matinée a été marquée par une nouvelle montée de tension.

Au vestiaire, l'arrivant A, déjà connu de nos services ainsi que de l'établissement de Villenaux-la-Grande, a refusé toute injonction.

Les agents ont dû procéder à une mise au sol maîtrisée suivie d'un menottage afin d'obtenir les empreintes.

Une situation supplémentaire qui illustre **un climat de tension extrême et un personnel à bout.**

Le constat est clair :

- D'un côté, des agents engagés, professionnels, qui tiennent l'établissement à bout de bras au détriment de leur vie personnelle et de leur santé.
- De l'autre, une direction fraîchement arrivée qui constate mais qui n'aura pas le temps de prendre ses marques, des prises de décisions sont urgentes.

Le **SPS-CEA** exige des mesures concrètes et immédiates :

- **La réparation sans délai de toutes les failles de sécurité au quartier disciplinaire.**
- **La mise en place systématique d'une gestion équipée pour tout détenu violent ou en situation de transfert conflictuel.**
- **L'application de sanctions disciplinaires maximales à l'encontre des détenus L et A.**

L'uniforme ne doit pas devenir le réceptacle des défaillances de gestion.

Le **SPS-CEA** se tient pleinement aux côtés de l'agent agressé et l'accompagnera dans toutes les démarches nécessaires.

La direction est responsable de la sécurité des agents.

Nous ne l'oublions pas.

Le Bureau SPS-CEA

